

Après accord de la majorité du conseil, Mme le maire ajoute ce point à l'ordre du jour concernant les assurances AXA qui nous font la demande d'une délibération pour accepter l'indemnisation concernant le sinistre de l'incendie de l'église du 16 novembre 2022.

Le montant total et maximum de cette proposition de remboursement s'élève à la somme mentionnée précédemment et se répartit en une indemnité immédiate d'un montant de 46434,95€ et de 2357,98€ de façon différée, à présenter sur facture.

Les recettes seront imputées sur l'exercice principal 2024.

Mme le maire revient sur l'approbation du procès-verbal de la réunion du 01 décembre 2023 :

Luc VARROT confirme ne pas approuver le procès-verbal. Les autres membres du conseil présents l'approuvent.

- **Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et autorisation de signature du conseil municipal au maire – Demande de subventions liées au marché public – Souscription à la fondation du patrimoine (délibération)**

Mme le maire explique regrouper les trois points, qu'ils seront traités ensemble et donne lecture de l'ensemble des sujets. Elle explique que la commission s'est réunie avec elle, Patrick PIGNON, Antoine FERRIER et Estelle JOUSEAU.

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de la toiture de l'église phase 2, pour un montant de 23295,60€HT, soit 27954,72€TTC, que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget 2024 de la commune de CHAMPAGNAT et d'autoriser Mme le maire à signer le dit marché, de solliciter les subventions nécessaires. Valide le lancement de la souscription avec la fondation du patrimoine et donne pouvoir à Mme le maire pour la signature de tout document concernant cette souscription.

- **Urbanisme : délégation à Mme le maire pour déposer des dossiers de demande de Permis de construire, déclaration préalable, Permis d'aménager ou permis de démolir concernant des travaux ou des constructions liés à la commune**

Mme le maire donne lecture de la délibération et le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner la délégation à Mme le maire pour déposer les dossiers de permis, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir et certificat d'urbanisme.

- **SYDESL : adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergie et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté**

Faisant parti du SYDESL, nous devons renouveler notre adhésion à leur groupement pour l'achat d'énergie, à savoir pour la fourniture du gaz, comme nous le précise Mme le maire. Elle donne la parole à Luc VARROT pour apporter des détails supplémentaires.

Luc VARROT explique qu'il y a un nouveau groupement. Le SYDESL peut acheter directement auprès du producteur. Au niveau de la cotisation, les communes rurales sont exonérées, les autres c'est par rapport à leur volume d'achat. Nous faisons déjà parti dans ce groupement, c'est juste la continuité.

Richard CROSET précise que parfois il était possible de trouver moins cher mais sur l'année ce n'était pas rentable donc il vaut mieux y adhérer.

Les membres du conseil municipal acceptent de poursuivre l'adhésion au groupement de commande permanent pour l'achat d'énergie et de fourniture de service en matière d'efficacité et en tout point énoncé.

➤ **Questions diverses**

Les fossés : Mme le maire a reçu les devis pour les fossés ; PIERRE MATY a fait un devis sur l'ensemble des fossés à faire. Le devis transmis par M. PIQUANT ne correspond pas à la demande initiale et ne correspond pas au même chantier. M. LYONNAIS donne l'autorisation de passer sur sa propriété pour faire une rigole.

Mme le maire précise que la commune est en retard du nettoyage des fossés. Elle souhaite attaquer le chantier rapidement et que ça soit fait. Luc VARROT souhaite demander un nouveau devis auprès de PIQUANT pour comparer comme il faut avec celui de Pierre MATY.

Le devis de Pierre MATY englobe tous les fossés, avec un curage d'accotement avec les reprises des bords de route s'élève à 10600€ HT. Luc VARROT précise que le devis PIQUANT sera sur le bureau de Mme Le Maire fin de semaine prochaine.

Courrier de Fabrice TERRIER : la semaine à 4 jours est une option et c'était prévu sur 3 ans. Il faut prendre la décision de rester ou pas à la semaine de 4 jours. Les membres du conseil souhaitent rester à la semaine de 4 jours.

Courrier de M. Frédéric CANNARD : la contribution au SDIS s'élève à 15934 €, soit 936€ de plus que l'année dernière.

Courrier de la famille PUTIN : Mme le maire donne lecture du courrier. Il s'agit d'une lettre de remerciement par rapport à la plaque apposée sur la salle des fêtes de Champagnat.

Listes de toutes les cartes de vœux : Mme JAILLET, Eric PICHOUX, Sébastien MARTIN, Frédéric CANNARD, Olivier COLIN, Romy et Quyen Tran, président Aria ACARY, Cécile UNTERMAIER

Lecture de convocations et ou invitations :

- Lundi 15 janvier 2024 à 20h au stade : AG des bouilleurs de crû > Estelle JOUSEAU y participera
- Mail de la sous-préfecture : Réunion sur la planification écologique le jeudi 18 janvier 2024 à la salle des fêtes de Simard > Luc VARROT représentera Mme le Maire car elle ne peut pas s'y rendre.
- Banquet des conscrits le samedi 3 février 2024 à 12h > Patricia BOUDET y participera.

Mail de M. COSA pour des pièges anti-frelons asiatiques : une commande groupée a été faite et Mme le Maire a pris la décision d'y participer et en a commandé 300 pour en donner un à chaque foyer de la commune. Les pièges seront à distribuer et il faudrait qu'ils soient en place avant le 15 février.

➤ **TOUR DE TABLE :**

Patricia BOUDET :

Le 12 décembre réunion avec les directeurs d'école et les référents scolaires. Elle explique ce qu'il en est ressorti et fait passer un récapitulatif.

Elle souhaite faire une journée citoyenne et savoir s'il est possible de la budgéter. Des personnes de la commune sont demandeuses (Repeindre les panneaux d'affichage, nettoyer des fossés...)

Luc VARROT : Poteau EDF a été changé au suchet, le chemin a été détruit, le poteau a été laissé sur place coupé en trois. Luc VARROT a fait le nécessaire pour que la société qui est intervenue le prenne en charge.

Patrick PIGNON : RAS

Antoine FERRIER : RAS

BORGES Valérie : RAS

Richard CROSET : RAS

Estelle JOUSEAU : signale un problème avec l'installation pour la fibre car il ne trouve pas le regard. Un technicien va venir prochainement. Les travaux au stade ont été faits.

Isabelle ROUSSE : Concernant le dossier a réalisé pour les ZAER, il faudrait fixer un nouveau créneau afin d'avancer sur le projet. Nous avons la main pour définir les zones, Christophe IVANJINE est d'accord pour mettre ses bâtiments en dur avec des panneaux.

Séance close à 21h24

La secrétaire de séance

ROUSSE Isabelle

Mme le maire

BUISSON Fabienne